



■



MALTA 2012

Food Security and Pricing: a Mediterranean Perspective

■

9ÈME RÉUNION DES MINISTRES DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE DES PAYS MEMBRES DU CIHEAM

La Valette – 27 septembre 2012

DECLARATION FINALE

A l'invitation de S.E. George Pullicino, Ministre pour les Ressources et les Affaires Rurales de Malte, les Ministres de l'Agriculture des 13 États membres du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), ou leurs représentants, se sont réunis à La Valette le 27 septembre 2012, année où le CIHEAM célèbre le 50ème anniversaire de sa création.

A ce propos, les Ministres et les chefs de délégation soulignent l'importance de cette organisation intergouvernementale et reconnaissent sa contribution en faveur de la formation, de la recherche et de la coopération en Méditerranée ;

Les ministres et les chefs de Délégation,

- conscients que la configuration originale du CIHEAM, offre un cadre approprié pour l'identification des intérêts mutuels dans le domaine du développement agricole et rural, de la sécurité alimentaire et de la gestion durable des ressources naturelles, au moment où la région méditerranéenne connaît une période de transitions politiques, sociales, économiques et environnementales;
- considérant que l'agriculture et l'alimentation représentent des questions stratégiques pour la stabilité des Nations du CIHEAM, la prospérité et le bien-être quotidien des populations, et que toutes les formes d'agriculture durables s'avèrent nécessaires pour relever le défi de la sécurité alimentaire mondiale, sans oublier les contributions des secteurs aquaculture et forestier ;
- conscients que l'exigence de la sécurité alimentaire en Méditerranée doit être relevée dans un contexte où les défis sont multiples (contraintes géographiques avec la rareté de l'eau et de la terre, croissance démographique et urbanisation, changements climatiques et menaces environnementales appelant à davantage de coopérations multilatérales et à des solidarités régionales entre pays riverains pour faire face à ces défis, ainsi que l'ont analysé de nombreuses études du CIHEAM (dont les rapports Mediterra) et l'ont recommandé les précédentes réunions des Ministres de l'agriculture des 13 Etats membres ;
- considérant les constats effectués, la série de recommandations émises et l'ensemble des mesures envisagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la volatilité des prix agricoles, dans les forum internationaux, en particulier au sein de la FAO (sommet de novembre 2009 à Rome), du G8 (sommet de juillet 2009 à L'Aquila) et du G20 (sommet de novembre 2011 à Cannes), et plus récemment à travers le Dialogue 5+5 de la Méditerranée occidentale (séminaire de février 2012 à Alger) et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable dite « Rio+20 » (sommet de Rio de Janeiro en juin 2012) ;
- conscients que la tendance pour le prix des denrées de base est à la hausse et que la dépendance de la majorité des pays méditerranéens envers les marchés internationaux pourrait s'amplifier à l'avenir, et que le commerce et des échanges en partenariat contribueront à garantir des approvisionnements réguliers ;
- prenant connaissance des débats qui ont eu lieu à Malte, les 25 et 26 septembre 2012, lors du séminaire international portant sur la durabilité des systèmes agro-alimentaires en Méditerranée, organisé par le CIHEAM avec la collaboration des autorités maltaises, et soulignant le rôle de la diète méditerranéenne comme l'un des vecteurs de systèmes alimentaires durables dans les stratégies de développement régional et des produits locaux traditionnels, car la sécurité alimentaire quantitative doit être complétée par une approche qualitative.

- ont consacré leurs débats aux actions communes à envisager pour « la Sécurité alimentaire et la volatilité des prix des produits alimentaires au sein des pays de la Méditerranée », convaincus que ce sujet se situe au coeur des principaux enjeux politiques, économiques, sociaux et écologiques de la région ;
- Au terme de leurs débats, les ministres et les chefs de délégation ont adressé des recommandations aux pays méditerranéens (i), aux organisations internationales qui opèrent dans l'espace méditerranéen (ii) et au CIHEAM (iii).

Aux pays méditerranéens

- 1) (i) De mener des politiques nationales de développement agricole et rural et des stratégies alimentaires écologiquement et socialement responsables, afin de renforcer la sécurité alimentaire de ses citoyens et de soutenir les producteurs agricoles (ii), de favoriser une croissance plus inclusive sur l'ensemble des territoires et notamment dans les régions de l'intérieur en stimulant la gouvernance locale (iii), de poursuivre les efforts d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques de l'agriculture (iv), de soutenir les producteurs agricoles à travers des financements publics-privés innovants et des instruments sur la gestion des risques en agriculture (v) et de placer l'agriculture parmi les principales priorités politiques en insistant auprès des opinions publiques sur le rôle stratégique de ce secteur pour l'avenir ;
- 2) De reconnaître, dans ces politiques, le rôle essentiel
 - des petits et moyens agriculteurs, apportant un soutien constant à l'activité de ces communautés, en renforçant leur accès aux marchés locaux, nationaux et régionaux, en instaurant davantage de mécanisme d'assurance pour faire face aux risques et en développant des stratégies pour l'emploi capables de rendre attractif la profession agricole et l'économie rurale
 - des femmes et des jeunes agriculteurs pour les mêmes considérations.
- 3) De partager les préoccupations, les informations et les expériences nationales en matière de sécurité alimentaire, dans l'optique d'élaborer progressivement des projets régionaux concrets et durables et de s'appuyer à cet effet sur les réseaux de coopération et de recherche méditerranéens pour formuler de telles initiatives concertées et diffuser les savoirs au niveau régional, ceci au moyen de projets relatifs au développement durable en milieu rural, au développement et à la promotion de produits de qualité ainsi qu'à la coordination de la recherche agricole sur des questions telles que les espèces végétales résistantes au stress hydrique et la gestion des ressources hydriques ;
- 4) De développer les opportunités de complémentarités agricoles et logistiques entre pays riverains du Bassin méditerranéens sur le plan des échanges commerciaux et d'accroître les investissements en infrastructure et dans les transports et, de promouvoir leurs activités en prenant acte que la lutte contre les pertes et les gaspillages contribue à renforcer la sécurité alimentaire.
- 5) De contribuer, en étroite collaboration avec le groupe de suivi du G20, au développement d'un système d'information des marchés des pays méditerranéens relié à AMIS (Système d'information sur les marchés agricoles), et partager l'information dans la lutte contre la volatilité des prix dans les marchés agricoles.

- 6) De poursuivre leur soutien au CIHEAM, organisme qui oeuvre depuis sa création en 1962 à la formation du capital humain, aux progrès de la recherche scientifique et au développement des relations méditerranéennes, sur les thèmes essentiels de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, et de renforcer cet instrument unique de coopération multilatérale en projetant son action vers les grands enjeux régionaux et les défis émergents, dont notamment la construction d'une plus grande sécurité alimentaire ;

Aux organisations internationales et régionales

- 1) Que l'Union européenne puisse poursuivre, dans le cadre de sa politique de voisinage, sa coopération dans l'espace méditerranéen en accordant une place importante au développement agricole et rurale comme l'ambitionne le nouveau programme ENPARD ;
- 2) Que l'Union européenne puisse renforcer la mission du CIHEAM en Méditerranée, notamment par l'utilisation des instruments de coopération déléguée prévus pour les organisations internationales ;
- 3) Que le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée puisse appuyer les projets en matière de sécurité alimentaire étant donné sa vocation à promouvoir les actions multilatérales euro-méditerranéennes et à identifier des initiatives dans ce domaine qui touche le quotidien des populations et constitue un champ de solidarités ;
- 4) Que les différentes institutions internationales chargées de la coopération en Méditerranée ou de la sécurité alimentaire, puissent, en associant le CIHEAM, mettre en synergie des programmes de formation et de recherche, des projets de développement et de gestion durable des ressources naturelles pour mutualiser les moyens humains et financiers mobilisés dans le dialogue régional et la volonté de faire face aux tensions alimentaires, en impliquant les acteurs du secteur privé, les fondations et les pays extra-méditerranéens soucieux de jouer un rôle dans la stabilité et le développement de la région méditerranéenne ;
- 5) Que les institutions internationales soutiennent la mise en oeuvre des recommandations formulées dans le cadre du séminaire international portant sur la durabilité des systèmes agro-alimentaires en Méditerranée, dont les conclusions sont annexées à la présente déclaration.

Au CIHEAM

- 1) Qu'il consolide les acquis d'un demi-siècle d'existence en s'adaptant aux nouvelles réalités régionales et en cultivant sa volonté méditerranéenne pour le partage des connaissances en matière de Développement Rural soutenable parmi les cadres de demain ;
- 2) Qu'il continue sa mission, de formation, de coopération et d'observation en développant ses activités sur la sécurité alimentaire à tous les niveaux (local, national, régional), en s'efforçant de proposer des parcours éducatifs innovants et itinérants et ainsi contribuer au renforcement des capacités institutionnelles, en mettant en place de nouveaux indicateurs adaptés aux spécificités de la région, et en explorant de nouveaux champs d'expertise pour promouvoir une vision holistique des enjeux liés à l'agriculture et l'alimentation ;
- 3) Qu'il soutienne les pays méditerranéen dans le développement, en étroite collaboration avec le groupe de suivi du G20, d'un système d'information des marchés des pays méditerranéens relié à AMIS, avec la collaboration de la FAO, tirant profit de ses compétences et de sa spécialisation pour le renforcement des capacités des pays ;

- 4) Qu'il œuvre à la construction d'un réseau euro-méditerranéen sur la sécurité alimentaire rassemblant des fonctionnaires, des experts, des entrepreneurs des pays et des organisations de producteurs qui souhaiteraient s'associer à cette démarche, pour partager les connaissances, promouvoir des actions communes à l'échelle régionale, former un groupe de contacts réguliers dans ce domaine ;
- 5) Qu'il s'engage sur un travail en faveur des petits et moyens agriculteurs tel que préconisé précédemment, en lien avec le groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition créé pour conseiller le Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO ;
- 6) Qu'il œuvre à la mise en commun et aux échanges sur les bonnes pratiques concernant les organisations de producteurs et la gestion des risques ;
- 7) Qu'il poursuive son action engagée consistant à contribuer à l'amélioration de la gestion responsable des ressources naturelles dans la région, notamment l'eau dans le domaine de l'irrigation, pilier incontournable des stratégies de sécurité alimentaire en matière de formation, de recherche et d'aide au développement au sein de ses pays membres ;
- 8) Qu'il contribue à l'innovation dans les secteurs agricole et agroalimentaire pour renforcer la création d'emplois ou de valeur ajoutée en milieu rural.

Conclusions

- Au terme de leurs travaux, les ministres et les chefs de délégations ont reconnu que les questions liées à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la volatilité des prix, ainsi que celles liées à la bio-économie, à l'innovation dans le secteur agroalimentaire, à la préservation de l'eau, des sols et de la biodiversité, [à la promotion de la diète méditerranéenne] et à l'efficacité de la chaîne agro-alimentaire] méritaient une attention de tous les instants, exigeant des réponses coordonnées sur le plan politique, commercial et logistique, que le cadre multilatéral euro-méditerranéen doit faciliter.
- Sur ces sujets et dans un contexte où beaucoup de pays méditerranéens souffrent de différentes crises, les ministres et les chefs de délégations ont reconnus les efforts démontrés par le Centres ces dernières années et ont exprimé leur attente à l'égard du CIHEAM pour renforcer ses capacités et soutenir durablement son action.
- Les ministres et les chefs de délégations ont convenus de porter à la connaissance des ministres des Affaires étrangères de leurs pays les présentes recommandations afin qu'ils puissent en tenir compte dans les négociations internationales et les initiatives politiques dans lesquelles ils sont engagés.
- Suite à l'invitation de S.E. Mr Rachid Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de l'Algérie, les ministres et chefs de délégations sont convenus de tenir leur dixième réunion en 2014 en Algérie.
- Ils ont félicité S.E. Mr George Pullicino, ministre pour les Ressources et les Affaires Rurales de Malte et tous ses collaborateurs, pour les efforts accomplis en vue du succès de la présente réunion.
- Ils ont remercié le CIHEAM pour sa contribution apportée à la réussite de la réunion, et ont exprimé leur attachement à cette organisation qui consacre toute son activité à édifier quotidiennement une solidarité méditerranéenne véritable.

